

ROLAND-GARROS

Albert Costa, le nouveau « roi de la terre battue » parisienne

Page B 5



CÉDÉROM

Vrac de vacances pour les enfants

Page B 7

LE DEVOIR

CABIER
B

ÉCONOMIE

FONDS D'INVESTISSEMENT



Michel Marcoux

Des fonds négligés

Que diriez-vous d'un produit financier dont le rendement à long terme, 15 ans, est de 20 % supérieur à l'indice de référence du marché canadien et dont la volatilité est de 85 % moins élevée que ce même indice? Je vous arrache un oui spontané? Pourtant, peu d'investisseurs possèdent ce produit dans leur portefeuille. Ils le trouvent peu excitant: il connaît rarement des hausses subites. D'autre part, il subit rarement des baisses draconiennes. Reprenons la question: avez-vous envie d'un produit «moche», à risque faible et à rendement intéressant?

Ce produit, les fonds de dividendes, les investisseurs et les conseillers ont intérêt à le considérer. Cette catégorie de fonds permet d'accéder et de participer à la croissance du marché boursier tout en prenant un risque assez faible face à l'indice de référence du marché canadien. L'investisseur, pas toujours un animal raisonnable, trouve le produit sous-performant pendant les périodes de forte croissance sur le marché boursier. Et, très souvent, c'est à cette occasion bien précise qu'il se départira de son fonds de dividendes qu'il juge inefficace et peu performant. Pourtant, ce même investisseur oublie les bons rendements des fonds de dividendes en période de déprime boursière.

Prenez l'exemple des deux dernières années. Alors que notre indice de référence a récompensé l'investisseur d'un rendement annualisé* de -8,2 % par année, le rendement annualisé des fonds de dividendes pour la même période est de 11,5 % par année. Et ce, pour un risque d'environ du simple au double. Sur une plus longue période, 10 et 15 ans, le rendement moyen des fonds de dividendes est passablement supérieur à nos indices de référence.

Si vous avez décidé que votre portefeuille ne serait pas composé de produits extrêmes et qu'il ne devait pas nécessairement suivre les modes et analyses rigoureuses de votre beau-frère ou de votre collègue de travail, mais qu'il devait vous assurer une retraite confortable et sans tracas, les fonds de dividendes doivent faire partie de votre portefeuille.

Quelques recommandations pour cette catégorie de fonds. Une première: C. I. Signature revenu de dividendes sous la supervision d'Eric Bushell depuis 1994. Ce fonds, malheureusement fermé pour l'instant, a un écart-type (risque) moins élevé qu'un indice stable tel que l'indice Scotia Capitaux obligations à long terme. Son rendement annualisé sur 10 ans est de 11,4 %! Compte tenu qu'il est impossible, pour l'instant, d'investir de nouveaux capitaux dans ce fonds, sachons que M. Bushell gère aussi le fonds C. I. Signature dividendes depuis 1999. Les deux fonds sont assez semblables en termes de contenu et de risque.

Le fonds Bissett revenu de dividendes, géré par Juliette John, est aussi l'un des fonds les plus intéressants de sa catégorie. Son rendement annualisé sur deux ans est de 14,7 % et de 12,1 % sur 10 ans. Son écart-type est de 50 % moins élevé que l'indice de référence du marché canadien S&P/TSX. Depuis sa création en 1988, le fonds n'a connu que deux années avec des rendements négatifs.

Le fonds Standard Life Dividendes canadiens est différent des autres fonds mentionnés. Son rendement annualisé est de loin supérieur aux autres recommandations: 17,1 % par année depuis cinq ans! Depuis 1996, date de sa création, aucune année n'a été négative. Par contre, il est tout à fait normal de constater que sa volatilité est de loin supérieure à sa catégorie et à celle de nos autres recommandations. Son gestionnaire, Neil Matheson, est à la barre depuis sa création. Sa volatilité est un peu plus faible que notre indice de référence du marché canadien, mais assez semblable à la moyenne des fonds d'actions canadiennes. Malgré son appellation, c'est un fonds de croissance, mais fort intéressant pour les plus audacieux.

Deux mises en garde s'imposent: les fluctuations boursières à court terme ne doivent pas vous faire perdre de vue vos objectifs à long terme, mais si votre qualité de vie s'en trouve compromise, demandez à votre conseiller financier de faire les modifications nécessaires, tout en étant conscient que vous devez assumer la responsabilité de la décision. De plus, les fonds de dividendes sont des produits intéressants à moyen et à long terme, mais souvent «ennuyeux» pendant certaines périodes du cycle boursier. Mais, quand on sait que le long terme est la seule façon d'investir dans le marché boursier...

* Le calcul du rendement annualisé diffère de celui du rendement moyen. En effet, contrairement au taux de rendement moyen, le taux de rendement annualisé comprend l'effet multiplicateur de l'intérêt sur l'intérêt.

question@avantages.com

Michel Marcoux est président d'Avantages Services financiers inc., une société indépendante spécialisée dans le courtage de fonds communs de placement.

PORTRAIT

Jongler avec les données

Avec Ixia, Philippe Gélinas et François Aird ont lancé leur troisième compagnie informatique

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Passionnés d'informatique depuis l'adolescence, Philippe Gélinas et son ami François Aird ont rapidement découvert après leur passage aux Hautes Études commerciales et quelques expériences sur le marché du travail qu'ils pouvaient fort bien créer eux-mêmes leur propre emploi. Ce qu'ils firent pour eux et plusieurs autres, puisque à ce jour ils ont fondé trois entreprises.

Ils se sont associés pour la première fois en 1984 pour mettre sur pied une petite firme de consultants qu'ils ont vendue six ans plus tard et qui est devenue Proximi-T au sein du Groupe Cossette. Avant même cette transaction, ils avaient en 1989 fondé une seconde société avec l'intention de monter une banque de données en information à partir d'un cédérom pour offrir des services à des entreprises qui voulaient utiliser des masses d'information.

Des contacts furent établis avec les médias d'information. Le journal *La Presse* fut le premier à répondre à l'invitation, en donnant même à cette nouvelle société, qui avait pris le nom de CEDROM, le mandat d'organiser des archives électroniques et de les commercialiser. *Le Devoir* n'a pas tardé à entrer dans la danse, ainsi que de nombreux journaux au Québec, au Canada et même en Europe. Aujourd'hui plus de 70 journaux sont ainsi archivés que les abonnés peuvent consulter sur différents sites Internet d'Eureka, de NewsScan et d'Europress. En 1996, le Groupe Transcontinental a fait l'acquisition de *Périodica*, un périodique dans le milieu universitaire qui était lié au réseau. L'entreprise a pris le nom de CEDROM-SNI et Transcontinental est devenu partenaire à 50 %. Cette société, qui offre aussi un service de veille des médias, est première dans son domaine au Canada et deuxième en France. Elle a 70 employés, dont une douzaine à Paris, trois à Toronto et deux à Ottawa. Le reste de l'équipe est à Montréal.

Nouvelle technologie

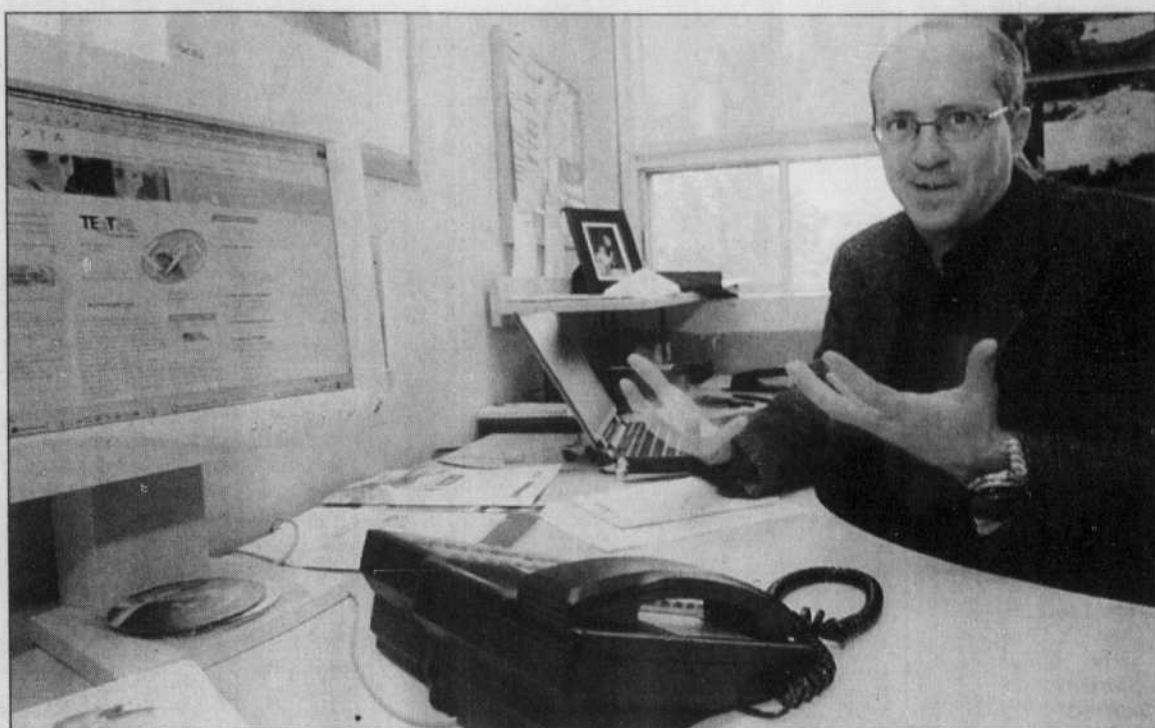
MM. Gélinas et Aird ainsi que leurs collègues ont, pour offrir ces services, développé une technologie dont ils furent pendant un certain temps les seuls utilisateurs. Ils n'en croyaient pas moins à son potentiel, ce que l'explosion Internet a confirmé à partir de 1997. A peu près au même moment est apparue une nouvelle norme universelle d'encodage d'information, la norme XML.

«Nous nous sommes aperçus que cette norme avait beaucoup de similitudes avec un bidule que nous avions bricolé», raconte M. Gélinas. Ce bidule, qui avait été conçu dans les locaux de la rue Querbes à Outremont, possédait environ 80 % de ce qui constituait la norme XML, ce qui pouvait représenter dix ans d'efforts. Il devenait en somme facile de s'adapter à cette nouvelle norme sans devoir repartir à zéro.

Et c'est ainsi qu'est née Ixia, «une entreprise dédiée à la mise en marche d'outils logiciels facilitant le développement et l'implantation d'applications génériques pour la publication Web, l'échange d'information sur Internet et la gestion documentaire». C'est dans ces termes tout à fait typiques du monde informatique qu'on décrit Ixia dans un récent communiqué annonçant une injection de quatre millions par ses plus fidèles partenaires financiers, Investissement Desjardins, Innovatech du Grand Montréal, Shaw Ventures et Schneider avec 2,5 millions et pour la première fois CDP Accès Capital (filiale de la Caisse de dépôt) avec 1,5 million.

Douze personnes

Les débuts d'Ixia en 1998 furent modestes avec une équipe de 12 personnes provenant de CEDROM-SNI. Bien que logées dans le même immeuble, les deux entreprises sont complètement séparées tant sur le plan de la propriété que



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Philippe Gélinas prévoit qu'Ixia atteindra le seuil de rentabilité en 2003.

sur celui de la direction. M. Aird est devenu président du conseil de cette nouvelle entreprise et M. Gélinas le président et chef de la direction. Transcontinental a pris la aussi une participation de 50 %. Ixia a démarré avec un capital de 600 000 \$. Dès l'année suivante, M. Gélinas frappait aux portes de sociétés à capital de risque. Ce fut «assez laborieux», avoue-t-il, parce que le produit proposé était trop différent. La prémisse au départ était que XML allait devenir populaire. Investissement Desjardins fut le premier à répondre à l'invitation, suivi d'Innovatech. Ces deux partenaires mirent 800 000 \$ à la fin de 1999, ce qui donnait un capital de 1,4 million au moment où le produit devenait disponible et qu'il était présenté dans des Salons aux États-Unis.

Le produit de Ixia peut se définir aussi comme un serveur de banques de données, c'est-à-dire un logiciel qui est un moteur de base de données. Ixia vend son produit dont le prix de base est de 10 000 \$US à des compagnies qui développent des systèmes de valeur ajoutée et à des boîtes d'intégrateur de services, par exemple des entreprises comme CGI, DMR, etc., qui assemblent des systèmes sur mesure pour leurs clients.

Clients majeurs

Ixia qui a en somme des intermédiaires comme clients prévoit une progression importante de ses revenus, lesquels furent nuls en 2000 et de 250 000 \$ en 2001. M. Gélinas dit qu'ils atteindront un million US cette année et 10 millions en 2003. L'an passé sont arrivés quelques clients majeurs, dont Veridian Corporation d'Arlington en Virginie qui est tombé en amour avec la technologie de cette petite firme outremontaise.

En février dernier, Veridian, qui est un intégrateur, achetait 1000 licences du logiciel de base de données pour un projet de distribution en ligne des manuels techniques des avions AWACS de l'armée américaine, dont les experts s'attendent à faire des économies de 800 000 US par année grâce à cette technologie.

Pour le moment, une quarantaine de compagnies dans 16 pays aussi bien en Amérique qu'en Europe et en Asie développent des systèmes avec le moteur de base de données d'Ixia.

Il y a à peine une semaine, l'entreprise signait une entente pour un projet-pilote avec la Marine américaine. Le logiciel est utilisé dans le monde militaire pour des manuels techniques, des procédures d'opération dans les avions; ce n'était pas le marché visé au départ, mais le 11 septembre a contribué à l'expansion des affaires chez Ixia.

Le serveur ou le moteur TEXTML (nom officiel du logiciel) peut avoir des applications très vastes dans pratiquement tous les domaines là où il y a des be-

soins de stockage d'informations, par exemple en santé, dans le monde financier ou juridique. Les États du Colorado, du Texas et de la Floride utilisent ce logiciel dans leurs cours de justice, tout comme le font les Archives nationales de Grande-Bretagne.

Le récent exercice de quatre millions a ainsi porté à 11 millions le capital obtenu depuis 1998 pour lancer cette entreprise. L'argent sert en partie à la recherche et au développement, mais la plus grande partie va à l'effort de commercialisation. M. Gélinas prévoit que le seuil de rentabilité sera atteint en 2003. Désormais, Ixia attire beaucoup plus facilement l'attention des sociétés de capital de risque, en particulier aux États-Unis où des investisseurs seraient désireux d'investir dans l'entreprise à la condition que l'émission soit d'au moins 10 millions, une somme dont M. Gélinas dit ne pas avoir besoin aujourd'hui, ni peut-être plus tard, puisqu'il lui est relativement facile d'obtenir de l'argent au Canada. Les investisseurs institutionnels détiennent désormais plus de 50 % des actions d'Ixia; Transcontinental et les

quatre associés fondateurs ont le reste.

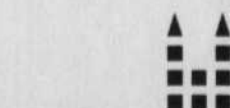
Gestion prudente

M. Gélinas affirme qu'il n'est pas question d'une inscription en Bourse. Les dirigeants d'Ixia continuent de pratiquer une gestion prudente, ce qui veut dire qu'ils n'ont aucun projet d'acquisition et qu'ils concentrent toute leur attention sur leur produit actuel qu'ils améliorent sans cesse. En revanche, ils n'écartent pas le scénario d'une vente éventuelle de l'entreprise à un concurrent beaucoup plus gros, comme Microsoft, Oracle ou quelque autre grande société. M. Gélinas trouve dans l'exemple de Softimage qui fut acheté par Microsoft une évolution vraisemblable pour Ixia. Il souligne que le tiers des produits mis sur le marché par Microsoft présentement proviennent de sociétés acquises depuis cinq ans.

Il n'y a cependant aucune discussion ou négociation en vue d'une vente présentement. Aucune offre n'est sur la table. «Nous nous observons», ajoute simplement M. Gélinas qui dans une carrière ultérieure aimerait bien devenir viticulteur.

RAYMOND WEIL
GENEVE

Paris



CHÂTEAU D'IVOIRE

Depuis 1978

2020 de la Montagne. (514) 845-4651

LES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Table listing various mutual funds with columns for Fund Name, VAMP, Yr.%, and Yr.3. Includes sections for 'FONDS MONÉTAIRES', 'FONDS AUTONOMES', and 'FONDS AUTONOMES MONÉTAIRES'.

LE DEVOIR

LES SPORTS

MONDIAL 2002

La défaite russe
provoque une émeute à MoscouOpposition
sur terrain
réduit,
avec Zidane

Séoul (AFP) — L'entraînement de l'équipe de France, hier à Séoul, a consisté comme la veille en une opposition sur terrain réduit, à laquelle a participé Zinedine Zidane, qui évite toujours de trop forcer sur sa cuisse gauche.

La séance a débuté aux alentours de 15h30 (06h30 GMT), l'heure à laquelle aura lieu demain à Incheon le match contre le Danemark, décisif pour une éventuelle qualification de la France en huitièmes de finale du Mondial.

Après l'échauffement, les Bleus ont participé à une opposition à 10 contre 10. Frank Leboeuf, touché au moyen adducteur gauche et très incertain contre le Danemark, était présent mais n'a pas pris part à ce match.

Dans son équipe, Zidane évoluait avec les récupérateurs Patrick Vieira et Claude Makelele, derrière une attaque composée de Djibril Cissé, Thierry Henry et Youri Djorkaeff, et devant une défense à trois (Philippe Christanval, Marcel Desailly, Vincent Candela).

En face, l'attaque était celle qui pourrait être alignée contre le Danemark, avec Sylvain Wiltord à droite, Christophe Dugarry à gauche et David Trezeguet en pointe.

Comme samedi, Zidane a évité de conserver le ballon, et les Bleus de l'autre équipe, désireux de le ménager, se sont gardés de venir à son contact. Il n'a délivré aucune frappe lourde du gauche. En revanche, les courses ne lui posent manifestement plus de problème.

Aujourd'hui, l'équipe de France s'entraîne au stade d'Incheon, à une quarantaine de kilomètres au nord de Séoul, ville où elle passera la nuit précédant le match, pour lequel Thierry Henry et Emmanuel Petit sont suspendus.

Zidane n'avait pas pris part aux deux premières rencontres des Bleus, contre le Sénégal le 31 mai (0-1), puis l'Uruguay le 6 juin (0-0), en raison d'une blessure au quadriceps de la cuisse gauche contractée le 26 mai lors du match amical contre la Corée du Sud (3-2).

VINCENT BEGIN
AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou — Plusieurs dizaines de personnes ont été blessées hier au centre de Moscou dans une émeute de supporters russes suivant la défaite 1 à 0 de la Russie contre le Japon, à Yokohama, lors de la deuxième journée du groupe H de la Coupe du monde 2002 de football.

L'émeute a démarré avant même la fin du match sur la place du Manège, au centre de la capitale russe, où plusieurs milliers de supporters et badauds s'étaient réunis pour assister à la rencontre sur un écran géant.

Des groupes de hooligans, dont certains dans un fort état d'ébriété, se sont alors livrés à un déchaînement de violence, alors que la police présente semblait débordée.

«Il n'y a pas de mort», a déclaré à l'AFP sur place le chef de la police de Moscou, Vladimir Pronine, démentant une première information de l'agence Interfax faisant état d'un décès.

Le chef de la police n'a pu donner de chiffres exacts sur le nombre de blessés, mais a précisé que onze membres des forces de l'ordre avaient été blessés, selon Interfax.

Au moins trente personnes ont été blessées et plusieurs hospitalisées, a indiqué la police citée par Interfax.

Au moins quatre véhicules ont été incendiés, et plusieurs dizaines de voitures ont été renversées ou ont eu leurs vitres brisées.

Moscou n'avait pas connu un tel spectacle depuis les événements d'octobre 1993, qui avaient vu un affrontement armé entre les forces



Le chef de la police de la ville n'a pu donner de chiffres exacts sur le nombre de blessés.

du pouvoir et celles des partisans du parlement de l'époque.

Des groupes de supporters ont commencé à lancer des bouteilles et à casser les vitres des magasins et de la Douma, proche de

la place, quelques minutes avant la fin de la rencontre.

Japonais battus

«J'ai vu un policier seul en faction devant la Douma se faire at-

traper par des jeunes qui l'ont battu à coups de pieds, avant qu'il soit évacué, ensanglanté, en ambulance», a raconté le gardien de l'hôtel Okhotny Riad, Sergueï.

La télévision russe a montré

des images de groupes de jeunes gens, à visage découvert, renversant des voitures et cassant des vitres, avant de s'enfuir en courant par les rues avoisinantes.

La présence policière était minime au cours du match dans les environs de la place, selon plusieurs témoins.

Vladimir Pronine a déclaré que «nous avions au moins cent policiers sur place, mais il y avait une foule de quelque 7000 à 8000 personnes».

Il a expliqué qu'aucune arrestation n'avait eu lieu sur le moment car les supporters «étaient 8000 et ce n'était pas réalisable», selon Interfax.

La police a arrêté ensuite un groupe de 60 supporters non loin du centre, selon un porte-parole de la police, Sergueï Chevtsov.

Des responsables politiques ont mis en cause la direction de la police pour son manque de préparation, notamment compte tenu de la forte quantité d'alcool absorbée par un grand nombre de supporters, que l'on voyait la bouteille de bière en main sur les images de télévision.

La responsabilité des incidents «repose sur les chefs de la police qui étaient chargés de la sécurité aujourd'hui», a déclaré un responsable de la mairie, Nikolai Koulikov, sur la radio Echo de Moscou.

Cinq étudiants japonais ont été battus par des hooligans russes dans une rue proche du centre, selon la police de la ville citée par Interfax, et au moins un restaurant japonais a vu ses vitres brisées.

L'ambassade du Japon à Moscou, dont la garde a été renforcée par la police, avait recommandé à ses ressortissants d'éviter de sortir dans les rues la nuit si l'équipe du Japon l'emportait sur la Russie.

Vieri et «l'incompétence» du juge de touche

AGENCE FRANCE-PRESSE

Sendai, Japon — L'attaquant de l'Inter Milan Christian Vieri a évoqué hier «l'incompétence» du juge de touche du match Italie-Croatie (1-2), durant lequel deux buts ont été refusés aux Italiens dans le groupe G du Mondial 2002 de football, où la Squadra va

devoir trembler jusqu'à la fin.

«Je ne pense pas que cela soit de la mauvaise foi. C'était juste de l'incompétence», a déclaré Vieri à la presse au sujet de la décision du juge de touche danois Jens Larsen.

Auteur des deux buts de la victoire contre l'Équateur lundi, Vieri aurait pu signer un nouveau doublé, mais l'arbitre a annulé son

premier but pour un hors-jeu très litigieux avant qu'il n'ouvre le score pour de bon de la tête.

L'attaquant italien a également revu à la télé le but refusé pour tirage de maillot à son équipier Filippo Inzaghi, qui aurait permis à l'Italie d'égaliser à 2-2 dans les quatre minutes d'arrêts de jeu.

«Je suis désolé de voir qu'il y ait

deux graves erreurs en Coupe du monde, où il est déjà si difficile de gagner», a-t-il poursuivi devant la presse au stade de Sendai (nord-est), le terrain d'entraînement des Italiens.

«Je crois que c'est injuste», a ajouté Vieri, qui se trouve à une longueur de record de Paolo Rossi et Robert Baggio (neuf buts chacun

en phase finale du Mondial avec la sélection nationale, contre huit pour l'attaquant de l'Inter).

«Nous avons perdu faute de chance. Jeudi contre le Mexique, nous devons gagner. Je suis désolé, car je pense que nous aurions dû avoir le bénéfice des deux buts que nous avons marqués. Je suis très amer», a-t-il conclu.

Le Sénégal doit encore franchir
la marche uruguayenne

Les Uruguayens, souvent rugueux et parfois truqueurs, devront relever le défi physique des solides Sénégalais

AGENCE FRANCE-PRESSE

Suwon, Corée du Sud — Le Sénégal, après avoir battu la France (1-0) et arraché un nul contre le Danemark (1-1), doit réussir un troisième bon résultat face à l'Uruguay, demain à Suwon, pour confirmer son rang de surprise du Mondial 2002 de football en se qualifiant pour les huitièmes de finale.

La tâche sera d'autant plus ardue que les Alvaro Recoba et autres Dario Silva peuvent encore espérer passer. Une victoire, même par le plus petit écart, permettrait à coup sûr à la Celeste, double championne du monde d'antan (1930 et 1950), de se retrouver au deuxième tour, comme en 1986 et 1990. Après avoir été battus par le Danemark (2-1), les Uruguayens ont arraché un nul aux Français, champions du monde en titre (0-0).

Les «Sénéfés», eux, n'ont besoin que d'un match nul pour passer. «On sait gérer un match», assure le défenseur latéral des «Lions de la Téranga», Ferdinand Coly, excellent depuis le début du tournoi.

Sans Dia, Cissé douteux

Les Sénégalais l'ont prouvé en terminant sans

être inquiété la rencontre face aux Danois alors qu'ils jouaient en infériorité numérique.

Les hommes de Bruno Metsu devront cependant se passer de leur milieu défensif Salif Dia, exclu contre le Danemark et puni d'au moins un match de suspension. Cette absence est d'autant plus préjudiciable que la présence d'un autre milieu défensif, l'habituel capitaine Aliou Cissé, blessé à l'entraînement la semaine passée, est extrêmement douteuse.

La chaleur comme obstacle

«Dans cette équipe, personne n'est indispensable», assure l'attaquant El Hadji Diouf selon qui ses partenaires vont se «serrer les coudes» comme ils l'ont fait face aux Danois.

En face, les Uruguayens, souvent rugueux et parfois truqueurs, devront relever le défi physique des solides Sénégalais.

Lors de leurs deux premiers matches, les Sud-Américains ont fléchi après l'heure de jeu tandis que les Africains ont étonné sur ce plan. La chaleur devrait encore accroître les difficultés physiques des joueurs, qui évolueront en milieu d'après-midi (coup d'envoi à 15h30 locales).

Le Costa Rica qualifie
le Brésil et élimine la Chine

Yokohama (AFP) — Le Costa Rica a presque réalisé le grand chelem en tenant hier en échec (1-1) la Turquie dans le groupe D du Mondial de football: il a qualifié le Brésil, éliminé la Chine, pratiquement condamné les Turcs et s'est donné la meilleure chance d'accéder au deuxième tour. Un match nul contre des Brésiliens, qui pourraient être tentés de gérer leur effectif, suffira en effet le 13 juin aux Costariciens pour passer dans leur sillage en huitièmes de finale. Une rencontre que les Turcs, qui n'auront aucune peine à s'imposer à la Chine, voient déjà avec suspicion.

Avec deux victoires en deux matches, le Mexique pouvait espérer mieux que de n'être encore sûr de rien. Mais la situation est telle dans le groupe G que nul ne connaîtra son sort avant la dernière journée. Vainqueurs (2-1) hier de l'Équateur, les Mexicains joueront la qualification contre l'Italie le 13 juin. Avec

l'avantage de pouvoir se satisfaire d'un match nul. L'Équateur a rejoint au cimetière des illusions perdues l'Arabie saoudite, le Nigeria et la Slovaquie. Dans le groupe H, le Japon, co-organisateur, a remporté sa première victoire en phase finale d'un Mondial cinq jours après avoir décroché un premier point déjà saulé comme historique. Battue 1 à 0, la Russie a laissé passer l'occasion d'une qualification immédiate. Dans la roue du Japon, elle reste néanmoins en course.

Eire: Kevin
Kilbane, seul
incertain contre
l'Arabie saoudite

Chiba, Japon (AFP) — Le milieu de terrain Kevin Kilbane est le seul joueur irlandais incertain pour le match contre l'Arabie saoudite, demain, à Yokohama, lors de la dernière journée du groupe E du Mondial-2002 de football. Kilbane, 25 ans, a aggravé une blessure à un genou lors du match nul (1-1) devant l'Allemagne. Hier, il n'a pas participé à la dernière demi-heure

de l'entraînement de l'Eire, à Chiba. Mais l'entraîneur Mick McCarthy reste confiant: «Kevin devrait être prêt mardi». En revanche, le vétérinaire Jason McAteer, blessé en match de préparation, pourrait reprendre sur le flanc droit du milieu de terrain.

L'Argentine reste
confiante selon
Pablo Aimar

Hirono, Japon (AFP) — Le milieu de terrain argentin Pablo Aimar a affirmé hier au J-Village de Naraha, près de Hirono, que lui et ses coéquipiers étaient «confiants» quant à leurs chances de qualification pour les huitièmes de finale du Mondial-2002 de football contre la Suède (groupe F) mercredi. L'Argentine doit absolument gagner son dernier match du premier tour pour se qualifier. «Nous allons gagner face à la Suède et nous qualifier», affirme le joueur de Valencia, champion d'Espagne, au surlendemain de la défaite contre l'Angleterre (0-1). «Nous avons l'équipe pour continuer et renverser la situation.»

EN BREF

Lewis met
Tyson K.O.

Memphis, Tennessee (PC) — Mike Tyson n'a pas fait le poids, samedi. Le Britannique Lennox Lewis a en effet défendu avec succès sa couronne unifiée des poids lourds (WBC et IBF) grâce à une victoire par mise hors de combat au huitième assaut, d'un combat prévu pour douze. Lewis (40-2-1, 31 KO), qui a dominé le combat du début à la fin, a expédié Tyson (49-4, 43 KO) au pays des rêves grâce à une solide droite. L'arbitre Eddie Cotton a prononcé le compte de dix à 2:25 du début de l'assaut. Lewis a montré qu'il était le vrai patron. Faisant un brillant usage de son jab et atteignant la cible à volonté grâce à sa droite, le champion de 36 ans a infligé des coupures aux deux yeux et au nez de Tyson, d'un an son cadet. «Je l'ai atteint et il est tombé, mais il a encaissé quelques-uns de mes coups encaissé un homme», a admis Lewis.

RICHARD MILO
PRESSE CANADIENNE

Chicago — Ce fut un après-midi pénible. Les Expos ont subi une cuisante défaite, hier, mais ce fut tout de même un séjour agréable à Comiskey Park. Après tout, ils avaient remporté les deux premiers matches de la série, les deux par un point.

Carl Pavano et Britt Reames ont été malmenés au monticule, Michael Barrett a commis une erreur coûteuse à la première manche et les Expos ont été écrasés 13-2 par les White Sox devant 21 870 personnes.

Il s'agissait de la 20^e défaite des Expos à l'étranger (12-20) et ils sont revenus à une fiche de .500 (31-31).

Pavano (3-8) n'a pas franchi la quatrième. En trois manches et quatriers, il a alloué sept points,

cinq mérités, huit coups sûrs et un but sur balles. Il a aussi effectué un mauvais lancer pour subir une troisième défaite de suite.

Chancelier, Pavano a donné quatre points dès la première mais il n'a pas été aidé par une erreur coûteuse de deux points de Barrett quand les White Sox menaient déjà 2-0.

Barrett a essayé de surprendre Magglio Ordonez au troisième mais après avoir saisi le relais au marbre de Vladimir Guerrero à la suite d'un simple de José Valentín. La balle a roulé au champ gauche.

Pavano a cédé le monticule à Reames après un double d'un point de Kenny Lofton à la quatrième. Reames a été accueilli par un simple de deux points de Tony Graffanino et les White Sox ont ensuite effectué une poussée de cinq points contre lui, à la cinquième.

En une manche et deux tiers, Reames a alloué cinq points, trois coups sûrs, dont un circuit en solo à Valentín, et trois buts sur balles. Il a aussi atteint un frappeur d'un lancer.

Magglio Ordonez a produit six points pour égaliser un sommet personnel. Il a réussi un double de deux points contre Pavano à la première, un double de trois points à la cinquième contre Reames et un simple d'un point à la septième contre Bruce Chen.

Mark Buehrle (9-4), un gaucher, a travaillé pendant sept manches. Il a alloué deux points, sept coups sûrs et un but sur balles. Orlando Cabrera a produit les deux points des Expos à l'aide d'un simple, à la deuxième.

Les White Sox n'ont remporté qu'une troisième victoire à leurs quatre premiers matches. Ils ont totalisé 14 coups sûrs.

Mauvais départ

Les White Sox ont inscrit quatre points à la première à la suite de quatre coups sûrs et d'une erreur coûteuse de Michael Barrett.

Pavano a bien commencé en retirant Kenny Lofton au bâton mais Tony Graffanino a suivi avec un simple et Frank Thomas, un double. Magglio Ordonez a poursuivi avec un double de deux points au champ droit et Paul Konerko a frappé un ballon à la piste d'avertissement du champ droit.

José Valentín a suivi avec un simple au champ droit et Barrett a ensuite commis une erreur de deux points. Après avoir saisi le relais au marbre de Vladimir Guerrero, Barrett a voulu surprendre Ordonez, qui avait arrêté sa course après avoir contourné le troisième but. Son relais était hors cible et la balle a roulé dans le

coin du champ gauche, ce qui a permis aux White Sox d'inscrire deux points non-mérités.

Les Expos ont répliqué en inscrivant deux points contre Mark Buehrle, à la deuxième.

Wil Cordero, qui était le voltigeur de gauche, a réussi un simple et Fernando Tatis, un double au champ droit, Orlando Cabrera a poussé les deux coureurs au marbre à l'aide d'un simple pour produire ses 21^e et 22^e points de la saison.

À la quatrième, les White Sox ont chassé Pavano quand ils ont inscrit trois points.

Mark Johnson et Royce Clayton ont réussi des simples, puis Kenny Lofton a chassé Pavano avec un double d'un point. Face à Britt Reames, Tony Graffanino a réussi un simple de deux points au champ centre.

Les Expos sont écrasés,
mais gagnent la série contre les White Sox

LES SPORTS

ROLAND-GARROS

Serena abroge le droit d'ânesse

ASSOCIATED PRESS



PHILIPPE WOJAZER REUTERS

Les Williams se sont offert la première finale entre sœurs jamais disputée à Roland Garros.

«Je crois qu'il y a un moment où on oublie qui est en face», a déclaré Serena, première joueuse noire à s'imposer à Paris depuis Althea Gibson en 1956. «C'est un rêve devenu réalité. Je n'arrive pas à y croire. Ça fait si longtemps que j'attendais un grand chelem.»

Venus, passée complètement à côté de son match, lui a grandement facilité la tâche en multipliant les erreurs et les fautes directes au cours d'une finale insipide, loin du niveau atteint l'an passé par Jennifer Capriati et Kim Clijsters.

Tout en frustration, le match a offert un pauvre spectacle. Pendant une heure, les deux sœurs, deuxième et troisième têtes de série du tournoi, ont multiplié les fautes directes, provoquant quelques sifflets dans les gradins.

Incapables de tenir leurs mises en jeu, Serena et Venus — qui n'a réussi que quatre coups gagnants! — ont eu beaucoup de mal à se libérer. Les coups droits dans le filet ont succédé aux revers trop longs et aux double fautes. Quelques belles frappes sont parfois sorties miraculeusement de leur tamis, tirant les spectateurs de leur ennui.

À ce petit jeu-là, la cadette a eu le dernier mot. À partir de la semaine prochaine, elle occupera la deuxième place du classement WTA, derrière sa sœur qui ravira son fauteuil de leader à l'Américaine Jennifer Capriati.

Encore derrière Venus dans la hiérarchie mondiale, Serena a tous les atouts pour inverser la tendance. Son déchaînement de violence contre Capriati en demifinales et sa force mentale en finale, associés à la puissance physique affichée tout au long de la semaine, peuvent lui laisser entrevoir de nouveaux succès, et plus rapidement qu'elle ne le croit.

Lauréate de 15 tournois depuis le début de sa carrière, Serena a franchi samedi une nouvelle frontière en parvenant enfin à maîtriser sa sœur en grand chelem.

Même si le match a été de très mauvaise qualité, comme lors de leurs deux précédentes confrontations, la petite dernière de Richard et Oracene Williams a montré que malgré la tension et la crispation, qui a paralysé sa sœur, elle pouvait conduire un match décisif de bout en bout. Pas vraiment étonnant quand on écoute ses conclusions.

«Dans mon esprit, j'ai toujours été numéro 1.» Ça se précise.

Albert Costa, le nouveau «roi de la terre battue»

CHRISTIAN CHARCOSSEY
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Nouveau «roi de la terre battue», l'Espagnol Albert Costa, tête de série n° 20, a créé une surprise en remportant son premier titre dans un tournoi du Grand Chelem, contre son compatriote Juan Carlos Ferrero (n° 11) 6-1, 6-0, 4-6, 6-3 en 2 h 30 min, en finale du simple messieurs des Internationaux de France de tennis, hier à Roland-Garros.

«Jamais je n'aurais pensé gagner Roland-Garros», a avoué, modeste, Costa, 27 ans le 25 juin, qui se marie vendredi avec Cristina Ventura, la mère de ses jumelles âgées de 1 an, Claudia et Alma.

Un beau cadeau — et un chèque de 735 000 dollars — dans la corbeille de mariage. Lui qui, finaliste du tournoi juniors à Paris en 1993, n'avait jusqu'à présent jamais pu dépasser les quarts de finale d'un Grand Chelem, un stade atteint seulement à trois reprises (Roland-Garros en 1995 et 2000 et Australie en 1997).

Pendant les deux premiers sets, avec une interruption de 23 minutes à cause de la pluie qui aura perturbé le tournoi, les spectateurs, déçus par le pauvre spectacle offert, ont cru que tous les records de rapidité allaient être battus quand Costa s'octroyait les deux premières manches (6-1, 6-0) après seulement 47 minutes.

Ferrero blessé

«Au cours des deux premiers sets, je souffrais d'une douleur à ma cheville qui se répandait dans tout mon corps, notamment aux adducteurs et aux abdominaux», a reconnu Ferrero qui a repoussé toutefois toute idée d'abandon vu l'importance de l'événement, même s'il admettait n'avoir «eu aucune chance de l'emporter».



REUTERS

L'Espagnol Albert Costa, tête de série n° 20, a créé une surprise en remportant son premier titre dans un tournoi du Grand Chelem en battant son compatriote Juan Carlos Ferrero.

Ferrero, diminué par cette entorse à la cheville droite qu'il s'était donnée la semaine dernière à l'entraînement, se révoltait pourtant dans le troisième set qu'il emportait 6-4.

Mais Ferrero, seulement 22 ans, demi-finaliste des deux dernières années contre le futur vainqueur, le Brésilien Gustavo Kuerten, commettait beaucoup trop d'erreurs directes (60 contre 48) et ne bénéficiait pas d'un service performant (5 doubles fautes contre 0). Il perdait à nouveau trois fois son service (contre 1 à son adversaire) dans la 4^e manche.

Cela suffisait à Costa, qui n'a exploité que 9 des 28 balles de break qu'il s'est procuré, pour remporter son douzième titre ATP, tous acquis sur terre battue, lui qui n'avait plus gagné de finale depuis celle de Kitzbühel (Autriche) en 1999, soit 66 tournois.

Renouvellement

Costa devient le deuxième joueur en activité — derrière Kuerten avec 13 succès — à avoir remporté le plus de tournois sur terre

battue. Costa, dont le plus grand titre de gloire jusqu'à présent était d'avoir remporté le Masters Series d'Hambourg en 1998, accède à la notoriété à un âge respectable après avoir eu le mérite d'éliminer le tenant, Kuerten, en 1/8^e, et, en demi-finale, le finaliste de 1998 et 2001, son ami Alex Corretja, qui va être son témoin à son mariage.

Preuve d'un certain renouvellement des ténors du tennis: Costa est le quatrième vainqueur consécutif d'un tournoi du Grand Chelem à l'emporter pour la première fois dans un des quatre tournois majeurs après le Croate Goran Ivanisevic (Wimbledon 2000), l'Australien Lleyton Hewitt (US Open 2001) et le Suédois Thomas Johansson (Australie 2002).

Costa est le cinquième Espagnol de l'ère moderne du tennis, le quatrième à Roland-Garros, à remporter une épreuve du Grand Chelem après Andres Gimeno, Manuel Orantes, Sergi Brugera et Carlos Moya, le dernier à l'avoir emporté à Paris en 1998, dans ce qui était déjà une finale à 100 % espagnole.

BASEBALL				
LIGUE NATIONALE				
Section Est				
	G	P	Moy.	Diff
Atlanta	36	26	.581	—
Montréal	31	30	.508	4 1/2
New York	31	30	.508	4 1/2
Florida	30	31	.492	5 1/2
Philadelphia	25	34	.424	9 1/2
Section Centrale				
Cincinnati	35	25	.583	—
St. Louis	34	26	.567	1
Pittsburgh	29	32	.475	6 1/2
Houston	26	34	.433	9
Chicago	24	36	.400	11
Milwaukee	22	39	.361	13 1/2
Section Ouest				
Arizona	38	23	.623	—
Los Angeles	36	25	.590	2
San Francisco	35	25	.583	2 1/2
Colorado	31	31	.500	7 1/2
San Diego	26	36	.419	12 1/2

HOCKEY				
FINALE DE LA COUPE STANLEY				
Caroline c. Detroit				
Aujourd'hui				
Detroit en Caroline, 20h00		(Detroit mène la série 2-1)		
Judi				
Caroline à Detroit, 20h00				

LIGUE AMÉRICAINNE				
Section Est				
	G	P	Moy.	Diff
Boston	40	19	.678	—
New York	39	23	.629	2 1/2
Baltimore	28	31	.475	12
Toronto	25	34	.424	15
Tampa Bay	20	40	.333	20 1/2
Section Centrale				
Minnesota	36	26	.581	—
Chicago	30	32	.484	6
Cleveland	29	32	.475	6 1/2
Kansas City	23	36	.390	11 1/2
Detroit	21	39	.350	14
Section Ouest				
Seattle	38	23	.623	—
Anaheim	35	24	.593	2
Oakland	31	30	.508	7
Texas	24	36	.400	13 1/2

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet: www.offres.ledevoir.com

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC (CIVILE), ANJOU 80, Partie demanderesse, AHMED FAOUZI, Partie demanderesse, AVIS PUBLIC, PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de AHMED FAOUZI seront vendus par huissier, le 20 JUIN 2002 à 10h00 au 7360 des Ormeaux, app. 5, Anjou, Qc, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en: 1 véhicule Samsung d'envois 21' et acc., 1 véhicule automobile Plymouth Voyager SE, noir, et acc., 1 lot de bibelots assortis et acc. Conditions: argent comptant ou chèque visé. Michel Di Fiore, H.J. District de Montréal. MACERA & ASSOCIÉS HUISSIERS DE JUSTICE 31, rue St-Jacques ouest, rez-de-chaussée Montréal, QC H2Y 1K9 Tél.: 514 848-0979 Fax: 514 848-7016.

Avis de la première assemblée des créanciers
paragraphe 102(4) de la Loi
Dans l'affaire de la faillite de :
GROUPE IDNA MULTIMÉDIA INC.
Avis est par la présente donné que la faillite de GROUPE IDNA MULTIMÉDIA INC. ayant une place d'affaire au 1102-4200, boul. St-Laurent, Montréal (Qc) H2W 2R2, est survenue le 21 mai 2002, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17^e jour de juin 2002, à 9 h 30 du matin, au bureau du Séquestre officiel, 5, Place Ville-Marie, bureau 800, Montréal (Québec).
Daté à Anjou, ce 10^e jour de juin 2002.

Denis Bouthillier inc.
Syndic
6610, boul. Les Galeries d'Anjou, bureau 205 Anjou (Québec)
H1M 2T4
Tél. : (514) 493-6727
Télex : (514) 493-6424

Le Groupe FULLER LANDAU INC.
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS (Paragraphe 102(4))
Faillite
UNTREX ZIPPER LTD.
3200, rue Sartelon St-Laurent (QC) H4R 1E3
Ordonnance de séquestre rendue
Le 30 mai 2002
Date d'ouverture de la faillite
Le 15 mai 2002
Assemblée
18^e jour de juin 2002, à 10h00, au 1010, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 200, Montréal (Québec).
FAIT À MONTRÉAL, ce 10^e JUIN 2002.
LE GROUPE FULLER LANDAU INC.
Syndic
Patrick Sullivan, CTRP, Administrateur désigné
Bureau 200, Place du Canada 1010, rue de la Gauchetière Ouest Montréal (Québec) H3B 2N2
Tél. : (514) 875-2865

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE BEAUXHARNOIS, No. 760-12-017029-020
Cour Supérieure (Chambre de la famille)
PAULINE LAMIRANDE
Demanderesse
-Vs-
KWOK HUNG PAUL CHAN
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR:
La partie défenderesse, Kwok Hung Paul Chan, est, par les présentes, requise de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.
Une copie de la demande en divorce a été laissée à son attention au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Valleyfield situé au 180, rue Salaberry à Valleyfield;
De plus, prenez avis qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Valleyfield, ce 23 mai 2002
Claude Gagneau
Greffier de LA COUR
Daniel Charpentier, avocat
115, boul. D'Anjou, Châteauguay, (Québec) J6W 2R2 (450) 699-8000

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, No: 505-12-024810-023
COUR SUPÉRIEURE
Lise Martineau, domiciliée et résidant au 3723, rue des Ruisseaux à Ste-Catherine, district de Longueuil, Province de Québec, JOL 1E0;
Demanderesse
-Vs-
Normand Dubé, adresse inconnue
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur, Normand Dubé est, par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.
Une copie de la DÉCLARATION EN DIVORCE a été laissée au greffe de la Cour du Longueuil, du District de Longueuil, à son intention.
De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Longueuil, le 6 juin 2002
L. Rochelleau
Greffier de la Cour de Longueuil
Me Sylvie Savoye, avocate
191 St-Pierre, St-Constant Québec, J5A 2G9
Téléphone: 450-638-4277
Télécopieur: 450-638-2886
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, No: 500-12-263863-027
COUR SUPÉRIEURE (CHAMBRE DE LA FAMILLE)
AKRAM MASHAYEKHI MEHR, domiciliée et résidant au 150, Place du Buison, dans la cité de Pierrefonds, district de Montréal (Québec) H5Y 2Z8
Requérante
c.
MOHAMAD TAVASOLIAN, d'adresse inconnue.
Intimé

ASSIGNATION
ORDRE est donné à MOHAMAD TAVASOLIAN, de comparaître au greffe de cette Cour, situé au Palais de Justice de Montréal, 10 est, rue St-Antoine, à Montréal, en salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis, dans LE DEVOIR.
Une copie de la Déclaration en divorce a été remise au greffe à l'attention de MOHAMAD TAVASOLIAN.
Montréal, le 31 mai 2002
Michel Pellerin
Greffier-adjoint

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC
Chambre de la jeunesse
En matière d'adoption
DOSSIER: 525-43-003117-021
A: France LALANCETTE, d'adresse inconnue
ORDONNANCE
Le Tribunal vous ordonne de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance à la COUR DU QUÉBEC, Chambre de la jeunesse, au 410, rue de Bellechasse à Montréal, et vous avise qu'une copie de la demande en déclaration d'admissibilité à l'adoption concernant l'enfant Andra Jules Etienne LALANCETTE né le 10 août 2000 a été déposée à votre intention au greffe de l'adoption. Vous êtes avisés qu'à défaut de produire votre comparution ou votre contestation dans les délais légaux, il pourra être obtenu contre vous un jugement par défaut.
Montréal, le 3 juin 2002
C. Meunier, Greffier-adjoint

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC
Chambre de la jeunesse
En matière d'adoption
DOSSIER: 525-43-003117-021
A: France LALANCETTE, d'adresse inconnue
ORDONNANCE
Le Tribunal vous ordonne de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance à la COUR DU QUÉBEC, Chambre de la jeunesse, au 410, rue de Bellechasse à Montréal, et vous avise qu'une copie de la demande en déclaration d'admissibilité à l'adoption concernant l'enfant Andra Jules Etienne LALANCETTE né le 10 août 2000 a été déposée à votre intention au greffe de l'adoption. Vous êtes avisés qu'à défaut de produire votre comparution ou votre contestation dans les délais légaux, il pourra être obtenu contre vous un jugement par défaut.
Montréal, le 3 juin 2002
C. Meunier, Greffier-adjoint

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC
Chambre de la jeunesse
En matière d'adoption
DOSSIER: 525-43-003117-021
A: France LALANCETTE, d'adresse inconnue
ORDONNANCE
Le Tribunal vous ordonne de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance à la COUR DU QUÉBEC, Chambre de la jeunesse, au 410, rue de Bellechasse à Montréal, et vous avise qu'une copie de la demande en déclaration d'admissibilité à l'adoption concernant l'enfant Andra Jules Etienne LALANCETTE né le 10 août 2000 a été déposée à votre intention au greffe de l'adoption. Vous êtes avisés qu'à défaut de produire votre comparution ou votre contestation dans les délais légaux, il pourra être obtenu contre vous un jugement par défaut.
Montréal, le 3 juin 2002
C. Meunier, Greffier-adjoint

LE GROUPE Boudreau Richard INC.
33, rue St-Jacques 5^e étage Montréal (Québec) H2Y 1K9
Télé. : (514) 849-2100
Télex : (514) 849-9292
courriel : info@gbri.ca

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 102(4)

Dans l'affaire de la faillite de :
RICHARD VERVILLE, informaticien, demeurant au 203, rue Goyette, dans la ville et le district de Longueuil, dans la province de Québec, J4J 2X1.

Avis est par les présentes donné que le failli précité a déposé une cession le 31^e jour de mai 2002, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18 juin 2002 à 10 h 00, au bureau du Syndic situé au 33, rue St-Jacques, 5^e étage, Montréal (Québec).

LE GROUPE BOUDREAU RICHARD INC.
Syndic

au greffe de l'adoption.
Vous êtes avisés qu'à défaut de produire votre comparution ou votre contestation dans les délais légaux, il pourra être obtenu contre vous un jugement par défaut.
Montréal, le 3 juin 2002
C. Meunier, Greffier-adjoint

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, No 505-02-016461-018. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse, YVON CORBEIL, Partie défenderesse. AVIS DE VENTE JUDICIAIRE. PRENEZ AVIS que le 21/06/2002 à 11:00 AU-1893, ST-ALEXANDRE, LONGUEUIL, District de LONGUEUIL, seront vendus par autorité de justice, les biens et affectés de YVON CORBEIL, saisis en cette cause, soit: lecteur c.d., DVD, tv, equalizer, vidéo, haut-parleur, etc. CONDITIONS: ARGENT OU CHE-

QUE VISE, St-Eustache, ce 07 juin 2002. CLAUDE BEAUREGARD, huissier de justice, PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 165, rue Du Moulin St-Eustache, Québec J7R 2P5 Tél. : (450) 491-7575 Fax : (450) 491-3418.

Avis est, par les présentes donné que, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec), 9085-9125 QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Le Vice-président, affaires fiscales
Alex Di Palma

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (article 102(4) de la Loi)
Dans l'affaire de la faillite de :
9012-6368 QUÉBEC INC.
Avis est par les présentes donné que la faillite de : 9012-6368 Québec Inc., corporation dûment constituée et ayant sa principale place d'affaires au 9250, Park Avenue, suite 316, Montréal, est survenue le 29^e jour de mai 2002, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18^e jour de juin 2002, à 10 h 00 de l'avant-midi, au bureau de Pierre Roy & Associés Inc., 579^e rue Notre-Dame, bureau 203, Repentigny (QC) J6A 7L4.
Fait à Repentigny (QC), ce 3^e jour de juin 2002.
PIERRE ROY & ASSOCIÉS INC. SYNDIC
579-A, Notre-Dame, # 203 Repentigny (QC) J6A 7L4
Local : (450) 854-1441
Tél. : (450) 990-9285
Télex : (450) 654-6280

LE GROUPE Boudreau Richard INC.
Syndic

SAQ
APPEL D'OFFRES
Numéro de dossier: SP-1141
Projet: Solution d'impression laser à haut volume reliée à l'ordinateur central
Des soumissions pour la fourniture et l'installation d'une solution d'impression laser à haut volume, reliée à l'ordinateur central seront reçues au plus tard à 10 h (heure locale), le 25 juin 2002 par la Société des alcools du Québec (SAQ).
Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30, aux adresses suivantes :
Siège social 905, avenue De Lorimier Montréal (Québec) — H2K 3V9
Centre de distribution de Montréal 2021, rue Des Futaillies Montréal (Québec) — H1N 3M7
Centre de distribution de Québec 2900, rue Einstein Sainte-Foy (Québec) — G1X 4B3
Un versement non remboursable de cinquante dollars (50 \$) est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou par chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est également disponible gratuitement par consultation sur place.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la SAQ et ayant une place d'affaires au Québec sont admises à soumissionner.
La SAQ ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi
Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340
Sur Internet: www.offres.ledevoir.com • Courriel: avisdev@ledevoir.com

Appels d'offres
Ville de Montréal
Service de l'environnement, voirie et réseaux
Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention de la greffière, 275 rue Notre-Dame Est, bureau R-106, Montréal H2Y 1C6, pour:
Soumission: 8786
Documents: Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 10 juin 2002 au Service: Environnement, voirie et réseaux, 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.138, contre un paiement de 110 \$ non remboursable.
Dépôt de garantie: 185 000 \$ Cautionnement.
Soumission: 8787
Construction d'un pavage et des trottoirs, deux côtés, sur la rue Saint-André, de la rue Notre-Dame à la rue Saint-Antoine (Bourg du Vieux) - Arrondissement de Ville-Marie
Date d'ouverture: 26 juin 2002
Documents: Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 10 juin 2002 au Service: Environnement, voirie et réseaux, 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.138, contre un paiement de 69 \$ non remboursable.
Dépôt de garantie: 15 000 \$ Cautionnement.
Soumission: 8788
Réhabilitation de chaussées (Fondation en pierre ou avec base stabilisée), revêtement bitumineux et reconstruction de trottoirs, à où requis, sur différentes rues de la Ville de Montréal (P.R.R. 2002 - Contrat no 1 - Arrondissement de Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est).
Date d'ouverture: 26 juin 2002
Documents: Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 10 juin 2002 au Service: Environnement, voirie et réseaux, 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.138, contre un paiement de 69 \$ non remboursable.
Dépôt de garantie: 30 000 \$ Cautionnement.
Renseignements : Antonio D'Addario, ing., chef de groupe de l'unité Conception
Ventes des cahiers des charges : Téléphone : 514-872-3282 Télécopieur : 514-872-2874
Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de : Ville de Montréal.
Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmis dans l'enveloppe prévue à cette fin.
Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.
La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les ou les soumissionnaires.
Montréal, le 10 juin 2002
La greffière,
M^{re} Jacqueline Leduc

ÉTHIQUE ET RELIGIONS

Loi 84 sur la reconnaissance des couples homosexuels

Les raisons de la défaite politique des évêques

Les évêques catholiques du Québec ont connu un cuisant échec politique vendredi dernier...



Jean-Claude Leclerc

voir des autorités fédérales, il s'en trouvera sans doute pour contester cette législation québécoise.

Changement profond

D'aucuns ont vu dans la réforme pilotée par le ministre de la Justice Paul Bégin une provocation visant à convaincre la communauté homosexuelle...

voudraient-ils l'imposer à ceux qui n'en veulent pas. Les évêques du Québec reconnaissent à cet égard la légitimité de l'union civile...

Certes, l'épiscopat se fait encore l'avocat de ce qu'il appelle la «famille naturelle» et réclame pour elle la protection de l'État et un statut distinct...

Encore en février, en effet, s'adressant aux juges et avocats du tribunal ecclésiastique de la Rome à Rome, le pape Jean-Paul II réitérait la condamnation de toute forme d'union qui ne soit pas le mariage religieux...

Cette doctrine n'aura pas empêché des pays de culture chrétienne comme la France, la Suède ou l'Australie de reconnaître l'égalité des couples de quelque sexe qu'ils soient.

Rio de Janeiro, M^{re} Filippo Santoro, «contredit les lois de la nature».

La préoccupation de l'épiscopat du Québec porte plutôt sur le risque qu'une telle union ne banalise la famille hétérosexuelle...

Au Québec, en effet, l'attitude sociale a radicalement changé à l'égard du mariage. Tout en partageant le point de vue des évêques, Christopher B. Gray, professeur de philosophie à l'Université Concordia...

Paradoxalement, les homosexuels qui prônent le mariage, l'adoption et la vie de famille vont dans le même sens que les évêques, alors que le courant dominant chez les hétérosexuels, même catholiques, s'éloigne de plus en plus des conceptions de l'Église.

chent plutôt, avec leur mariage et l'adoption d'enfants, la fin des discriminations à leur égard et l'acceptation de leur différence par l'ensemble de la société.

L'adoption

L'autre facteur qui a changé est l'attitude à l'égard de l'adoption. Si désormais le public accepte largement le mariage homosexuel, par contre seule une mince majorité se montre favorable à l'adoption d'enfants par des homosexuels.

Il y avait quelque ironie à voir des ecclésiastiques célibataires mettre en doute le bien-fondé psychologique de l'adoption d'enfants par des gays et lesbiennes aspirant à une vie de famille.

tions que tout un clergé a tolérées dans ses propres rangs.

Les homosexuels ne sont pas tous favorables à cette nouvelle union, surtout quand on en fait la promotion à des fins politiques.

Si la loi 84 les renvoie à des priorités plus justifiables, l'échec des évêques aura été bénéfique.

redaction@ledevoir.com

Jean-Claude Leclerc enseigne le journalisme à l'Université de Montréal.

Clergé et pédophilie

218 prêtres ont été suspendus aux États-Unis cette année

À la découverte de la Turquie sur les traces de Saint-Paul. Voyage exclusif. RENSEIGNEMENTS : (514) 274-5056

WASHINGTON — L'Église catholique américaine a suspendu cette année 218 prêtres à la suite d'accusations de pédophilie, mais 34 autres coupables connus ont conservé leur ministère...

Washington — L'Église catholique américaine a accepté de participer à l'enquête, écrit le journal, et peu parmi eux ont mentionné l'existence d'arrangements financiers (entre l'Église et les victimes d'agressions sexuelles commises par des prêtres).

TÉLÉSCIENCE CE SOIR 19 h. Les termites attaquent... Attention, ils vous surprendront! Télé-Québec

À LA TÉLÉVISION

Table with columns for CANAUX, SRC, 18h00, 18h30, 19h00, 19h30, 20h00, 20h30, 21h00, 21h30, 22h00, 22h30, 23h00, 23h30, and minut. Lists various TV programs and channels.

NOS CHOIX CE SOIR. Paul Cauchon. Invité principal ce soir: l'humoriste Michel Mpambara. L'ARMÉE DES OMBRES. Historia, 21h. LE PRIVÉ. En 1973, Robert Altman s'attaquait aux polars de Chandler...

LE DEVOIR

CONVERGENCE

CÉDÉROM

Vrac de vacances

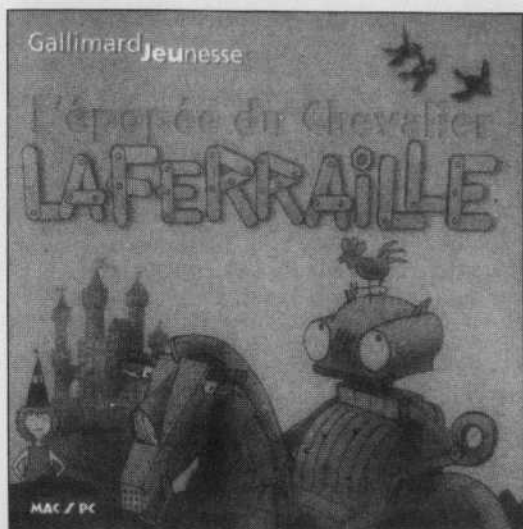
Originalité et humour

On sera tout de suite séduit par les illustrations qui font de ce cédérom une sorte de surprise permanente. Ce n'est pas tant l'aventure proposée qui étonne — il faudra en fait distribuer le courrier à la place du facteur qui a été mordu par un robochien mal intentionné — que le décor dans lequel elle s'inscrit et le ton sur lequel on la raconte. Tout n'est ici que ferrailles de tout type: les gens, les animaux — les chèvres-guidons de bicyclettes sont irrésistibles! —, les plantes, les arbres et les habitations, tout n'est qu'amas de ferrailles ciselées, toujours, de façon inattendue. Chaque image-écran apporte son lot d'époustouflantes incongruités: les feuilles en dents de scie, les arbres trombones, les plantes fer de lance, les oiseaux mécaniques, évidemment, les vaches à robinet, les poissons torpilles et les chevaux mal huilés réussiront à faire craquer les plus difficiles. Lors de son parcours, le «joueur» doit d'abord trouver les destinataires des lettres en parcourant un monde absolument farfelu: le courrier distribué, il fera face à des problèmes et des obstacles dont certains, c'est le cas de le dire, lui donneront du fil à retordre. C'est fort beau, original et plein d'humour: tout à fait le contraire des jeux *pourpow* que l'on propose habituellement aux enfants...

L'ÉPOPÉE

DU CHEVALIER LA FERRAILE

Production Gallimard Jeunesse. Hybride PC (Windows 95, Pentium 166) et Mac (iMac, G3). Public visé: les enfants de 9 à 12 ans. Disponible à la librairie Gallimard et dans les magasins spécialisés. Prix: environ 45 \$.

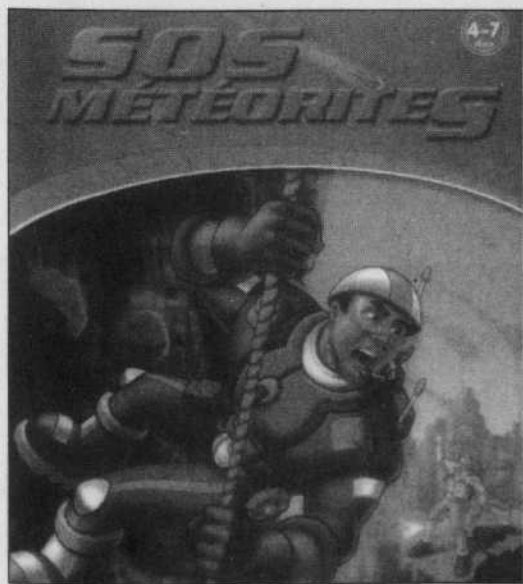


Pour les Sauveurs du monde

Cette version cédérom d'une émission télé qui roule sur les chaînes spécialisées plaira aux tout-petits qui veulent s'identifier à leurs héros de l'équipe des *Sauveurs du monde*. On leur propose ici quatre missions qu'ils pourront entreprendre selon trois niveaux différents de difficulté. Rien de bien compliqué: les commandes sont simples et les missions tout autant — il s'agira toujours de sauver des gens ou des animaux mis en danger par la pluie de météorites. Le rendu des écrans est correct, sans plus, malgré les prétentions des producteurs qui crient au 3D; aucune comparaison possible avec le fluide et le coulant de la PlayStation ou du Nintendo. Admettons toutefois qu'il y a sur le marché des aventures plus bêtes que celles qu'on propose ici.

SOS MÉTÉORITES

Production Fisher Price/Knowledge Adventure. Collection Rescue Heroes. Hybride PC (Windows 95, Pentium 233 MHz) et Mac (iMac, G3, 233MHz). Public visé: les enfants de 4 à 7 ans. Prix: environ 40 \$.



Pistes de course sur mesure

Ici, c'est simple, les enfants construisent des trajets de course sur lesquels ils se lanceront ensuite avec leur super bolide Eliminator. On leur propose quatre différents univers «thématiques» et plus de 50 circuits possibles. On pourra même parcourir une piste farcie de dinosaures et jouer avec un ami si on le souhaite. À chaque fois, on construit la piste à partir d'une série d'éléments proposés — il est toujours possible de changer d'idée et de «déconstruire en neuf» comme aime bien le faire Laurent — puis on se lance dedans en essayant de battre son meilleur temps. Ici encore, on est loin des performances et de la fluidité des grandes consoles de jeux vidéo. Mais on a déjà vu plus bête et plus violent.

EXTREME RALLY

Production Fisher Price/Knowledge Adventure. Collection Power Wheels. Hybride PC (Windows 95, Pentium 233MHz) et Mac (iMac, G3, 233MHz). Public visé: les enfants de 4 à 7 ans. Prix: environ 40 \$.

Michel Bélair

TECHNOLOGIE



Selon les ingénieurs de McLaren, la voiture de cette année est tellement performante, que celle-ci pourrait rouler à 300 à l'heure... à l'envers!

Y a-t-il (encore) un pilote dans l'auto?

Michel Dumais

Alors que le grand cirque de la F1 plie bagage aujourd'hui, les ingénieurs de McLaren eux, ne chôment pas. Les quelque deux gigaoctets de données que ceux-ci ont amassés par la télémétrie en trois jours sont déjà en train d'être analysés par une équipe restée au temple de l'écurie, en Angleterre. La prochaine course est déjà en cours de préparation sur les ordinateurs de McLaren.

Complexe la F1? Sans le concours d'une équipe de 120 personnes et d'une technologie de pointe, les voitures de Formule 1 ne pourraient se permettre d'afficher des performances aussi ahurissantes. Aujourd'hui, tenir une conversation avec les ingénieurs en chef des F1 demande de solides notions en technologie si l'on veut comprendre toute la portée de chacune des actions de l'équipe. Quelquefois, j'envie l'ami Dion. Un ballon rond, deux équipes de onze joueurs, et un stade rempli de partisans hystériques, c'est tout ce qu'il lui faut pour passer un agréable et passionnant moment.

Invité par Sun Microsystems et l'écurie McLaren à rencontrer les ingénieurs de McLaren, le pas très humble est finalement sorti de sa tanière pour passer une journée dans les garages de McLaren ainsi qu'au très sélect Paddock Club du circuit Gilles-Villeneuve. Déception toutefois, j'ai eu beau regarder partout, nul trace de Réjean Tremblay. Pourtant, c'était champagne et petits fours à gogo. Il est vrai que la première journée des essais, les «beautiful people» ne sont pas légion. M'enfin!

Alors que des courses comme les 24 heures du Mans sont des bancs d'essais pour tester non seulement des technologies nouvelles, mais aussi la fiabilité de celles-ci, la voiture de Formule 1 idéale devrait accomplir une performance fulgurante durant près de 80 tours, pour ensuite tomber en morceaux une fois franchie la ligne d'arrivée. Si elle dure plus longtemps, c'est ce que l'on a sacrifié sa performance au profit de la fiabilité. Toutefois, à l'inverse, si celle-ci roule à fond durant quelques tours pour ensuite tomber en panne, c'est que l'on a conçu une BAR/Honda.

Aujourd'hui, la recherche de cette performance ultime passe obligatoirement par les technologies de pointe, et sans l'informatique, aucune équipe de Formule 1 ne pourrait survivre. De la conception virtuelle à l'analyse d'une voiture en temps réel durant une course, l'informatique est omniprésente dans une écurie de Formule 1. Trop omniprésente même, disent certains puristes qui regrettent cette époque où les pilotes étaient rois, et où la technologie ne jouait pas un rôle aussi prépondérant.

Une conception virtuelle

Chez McLaren, tout passe par l'informatique. Alors qu'il y a quelques années à peine, la conception d'une voiture devait obligatoirement passer par plusieurs étapes, dont la fabrication d'un prototype pour des tests prolongés en soufflerie, il est maintenant possible de modéliser une voiture de Formule 1 et de lui faire subir des tests d'aérodynamisme dans une soufflerie virtuelle avec des résultats étonnants. Les tests conduits sur ordinateur sont probants à plus de 99 %. D'ailleurs, selon les ingénieurs de McLaren, la voiture de cette année est tellement performante, que celle-ci pourrait rouler à 300 à l'heure... à l'envers, sans crainte de tomber, un peu comme dans une scène du film *Les Hommes en noir*. Malheureusement, avec leur humour typiquement britannique, les ingénieurs déplorent l'absence de volontaires pour tester leurs modèles théoriques et virtuels.

D'ailleurs, les méthodes de travail de la Formule 1 font l'envie des ingénieurs du monde de l'industrie automobile ainsi que de celle de l'aéronautique. Alors que la réalisation d'une voiture routière, de la conception à la production, s'échelonne sur une période oscillant entre cinq et sept années, les ingénieurs de McLaren peuvent s'enorgueillir d'un cycle de design de moins de cinq mois. Il est à noter que justement, les concepteurs des voitures McLaren, des amalgames de plus de 10 800 pièces différentes,

discutent beaucoup avec leurs homologues de British Aerospace, quelquefois même, beaucoup plus qu'avec ceux de Mercedes.

Le bonheur est dans la télémétrie

Autant les ressources mises en œuvre pour concevoir une voiture sont impressionnantes, autant, durant une course, la télémétrie est maintenant une composante essentielle de la course. Du côté de McLaren, leur partenaire technologique est la firme Sun Microsystems. Mais d'autres écuries, conscientes de l'importance de l'informatique, ont elles aussi, conclu des ententes de partenariat avec des firmes importantes comme Hewlett-Packard.

Par exemple, chez McLaren, des batteries complètes d'ordinateurs Sun travaillent en parallèle pour arriver à concevoir des simulations en temps réel quasiment aussi fiables qu'avec un véritable prototype.

Durant une course, la télémétrie joue un rôle prépondérant. Entre la voiture en piste, et les ingénieurs au garage, des millions de bits de données s'échangent et sont analysées en temps réel. Plus de 120 capteurs montés à des endroits stratégiques sur la voiture recueillent en envoient en un flot continu des données à près de quatre mégabits/seconde. Près de trois mégaoctets de données sont ainsi envoyés à chaque tour de piste. C'est ainsi que les ingénieurs de McLaren recueillent et analysent deux gigaoctets de données par course. Les informations critiques sont disséminées par les ingénieurs en piste tandis qu'une autre partie est envoyée en temps réel par satellite aux ingénieurs de l'écurie à Woking, en Angleterre. At-on besoin d'un avis plus précis, que les ingénieurs de Woking peuvent communiquer avec les collègues sur la piste et échanger des informations critiques durant la course.

Toutefois, cette année, une nouveauté a été introduite dans le monde de la Formule 1. Non seulement les ingénieurs peuvent colliger en temps réel des données de la voiture en course, mais maintenant, il est possible d'influer sur le comportement de la voiture alors qu'elle fonce à plus de 300 à l'heure sur la piste.

Vous souvenez-vous du dernier Grand Prix de Monaco, alors que David Coulthard fonçait vers la victoire, avoir vu une fumée sortir de sa voiture? Tous pensaient que c'en était fait de la course de Coulthard, alors qu'en réalité, il n'en était rien. Plusieurs tours auparavant, les ingénieurs à la télémétrie avaient reçu de la voiture des informations à savoir qu'une valve allait faire bientôt défaut. Au lieu de faire revenir la voiture au puits, ceux-ci ont tout simplement fermé la valve à distance. La fumée sortant de la voiture était tout simplement générée par un résidu d'huile. Le problème lui, était déjà réglé depuis plusieurs tours.

Grâce à la télémétrie, les ingénieurs peuvent ainsi savoir en temps réel s'il convient de procéder à des réglages au moteur ou aux différentes composantes de la voiture. Selon les ingénieurs de McLaren, la technologie est tellement avancée, et la puissance d'analyse des ordinateurs Sun tellement performante, que l'on pourrait, si on le voulait, augmenter le nombre de capteurs sur une voiture et influer sur toutes les pièces de la voiture.

Il serait donc possible à l'entrée d'un virage de changer l'angle d'attaque d'un aileron, ainsi que la répartition de la traction des roues, pour ensuite, à la sortie du virage, modifier à nouveau son angle d'attaque pour lui permettre d'atteindre une position optimale sur une ligne droite.

De là on peut se demander si le pilote sera toujours nécessaire. Ce à quoi les ingénieurs de McLaren répondent avec leur flegme britannique: «Vous savez, il faudra toujours le courage et la folie d'un pilote pour appuyer à fond sur l'accélérateur et attendre à la dernière seconde avant d'appuyer sur les freins. Nulle technologie ne pourra remplacer cela.»

mdumais@ledevoir.com

Une version enrichie de ce texte avec des données et des statistiques supplémentaires est disponible en ligne sur le site du Devoir.

MEDIAS



Paul Cauchon

Le grand saut pancanadien

La Chaîne culturelle de la radio de Radio-Canada est une mal-aimée. Haut lieu des grands débats culturels, territoire d'explorations radiophoniques et musicales originales, elle vit régulièrement des crises d'identité.

En toute logique elle devrait s'approprier à célébrer une bonne nouvelle puisque le CRTS vient de lui accorder 20 nouveaux permis pour étendre son rayonnement partout au Québec et dans toutes les provinces canadiennes (elle possède actuellement 16 antennes et elle n'arrive pas encore à couvrir le Québec au complet).

Pourtant ses artisans semblent découragés. La raison? La disparition de deux émissions phares, *Paysages littéraires*, une grande émission littéraire de 90 minutes présentée le mardi soir par Stéphane Lépine, et *Paysages*, une émission de débats sur la culture, la pensée, la philosophie, la société.

Ajoutez à cela les rumeurs de disparition d'autres émissions et le fait que le magazine culturel quotidien *Aux arts*, etc., actuellement diffusé pendant deux heures en fin d'après-midi, sera réduit à une heure cet automne vers midi et vous avez tous les ingrédients d'une future crise (la rumeur veut que ce magazine culturel soit déplacé pour éviter de faire quelque ombre que ce soit à l'arrivée de Simon Durivage en fin d'après-midi à la Première Chaîne!).

La douzaine de réalisateurs, assistants-réalisateurs, animateurs et chercheurs rencontrés la semaine dernière par *Le Devoir* allaient tous dans le même sens: la pression est forte pour diffuser de la musique plus «accessible» soutiennent-ils, les émissions de débats sont sans cesse reléguées aux heures plus difficiles, on craint que la critique des productions culturelles ne disparaisse au profit d'une information plus «promotionnelle» et les émissions de haute tenue intellectuelle font de moins en moins le poids dans une chaîne maintenant plus préoccupée de cotes d'écoute.

Bref ces artisans soupçonnent la Chaîne culturelle d'être obsédée par la concurrence de CJFX, la station de musique classique de Jean-Pierre Coallier qui a entraîné un spectaculaire chute d'auditoire de 50 % du FM culturel de Radio-Canada à Montréal.

Le grand patron de la radio française Sylvain Lafrance se défend d'être obsédé par Coallier: «Ce n'est pas du tout notre créneau», dit-il au *Devoir*.

D'accord. Il reste que, à l'intérieur de Radio-Canada, on voit venir avec angoisse l'arrivée d'une nouvelle station de musique classique cet automne dans l'Outaouais (la station, propriété de Radio-Nord, est conçue sur le modèle du CJFX de Coallier), qui viendra marauder l'écoute de la Chaîne culturelle de Ottawa-Hull. Et on attend avec inquiétude de savoir quelle station le CRTS autorisera à Québec, où un projet de station de musique classique commerciale a également été présenté.

Née en 1972 la Chaîne culturelle, qu'on a longtemps appelée «le FM de Radio-Canada», a toujours oscillé entre la musique et les émissions de débats, de culture, de création.

«Notre chaîne est prise pour jouer deux rôles, reconnaît Sylvain Lafrance, deux rôles assumés en France par deux radios différentes, France Musique et France Culture.»

Cet équilibre était plus ou moins bien assumé selon les années, mais il a vraiment été perturbé il y a trois ans avec l'arrivée de CJFX qui est allée chercher les amateurs de musique classique purs et durs qui ne voulaient pas se casser la tête avec de la «parlotte».

À la direction de Radio-Canada on ne nie pas que la chaîne soit en cours de rééquilibrage. Tout est dans la manière de présenter les choses. Pour la directrice de relations publiques Goylaine Bergeron «nous voulons accompagner l'auditeur avec un fil conducteur qui soit de la musique, mais en ayant un contenu culturel de haut calibre».

Mme Bergeron ajoute que la chaîne veut délaisser «le traitement radiophonique spécialisé» (lire les émissions très spécialisées) et plutôt redistribuer «la critique et l'information culturelle à travers des magazines».

Pour sa part Sylvain Lafrance admet qu'on est en train de revoir «l'équilibre entre la culture et la musique». Pour explorer en profondeur de grandes idées il ne peut pas être pris dans des «carcans fixes» dit-il et, pour ce faire, il préconise plutôt le développement de grands documentaires radiophoniques, comme celui de cet hiver sur René Lévesque. Il se montre pour le moins réservé devant «des émissions spécialisées qui ne sont écoutées que par ceux qui sont dans le même milieu», dit-il.

La chaîne a toujours le mandat de diffuser les musiques actuelles et exploratoires, donne-t-il comme exemple, mais il faut aussi le faire dans un objectif de «démocratisation».

Dans les prochaines semaines les débats risquent donc d'être vigoureux à Radio-Canada puisque les artisans de la chaîne cherchent à protéger un territoire foncièrement très réduit. Selon les sondages BBM de ce printemps la Chaîne culturelle rejoint environ 160 000 personnes à Montréal. Ce n'est pas si mal, mais cela ne représente qu'une part de marché de 1,5 %, loin derrière la part de marché de CJFX (5,7 %), de la Première Chaîne (8,2 %), de CKAC ou de CKOI à 11,5 %.

Les émissions les plus écoutées, qui sont les blocs musicaux du samedi et du dimanche matin, attirent 21 000 auditeurs à Montréal. Certains succès sont réels, comme *Bouquinville*, une émission littéraire qui atteint 14 000 auditeurs à une heure impossible le dimanche midi, mais d'autres titres arrivent à peine à dépasser 5000 auditeurs.

Les artisans répliquent que la chaîne défend des contenus qui n'ont accès à aucun autre média. La Chaîne culturelle doit-elle maintenant se préoccuper absolument des cotes d'écoute? «Je ne dirais pas la cote d'écoute», répond Sylvain Lafrance. «Je dirais plutôt une écoute raisonnable.»

D'ici à un an la chaîne atteindra tous les francophones du pays et déjà certains artisans grincent des dents, faisant valoir qu'il commence à y avoir de la pression pour intégrer des contenus régionaux pancanadiens à la programmation. «Moins d'OSM et plus d'orchestres de chambre des Prairies» font valoir les cyniques. Paranoïa? C'est à suivre.

pcauchon@ledevoir.com



LE DEVOIR

CULTURE



JOSÉ NAVAS
CHORÉGRAPHE INTERPRÈTE

Supplémentaires 13 et 14 juin
Au Studio de L'Agora de la danse
514 525 1500

MUSIQUE CLASSIQUE

DANSE

Beau concours, belle conclusion

La soprano Measha Bruegggosman rafle les honneurs

Les ultimes prix du Concours international de Montréal des Jeunesses musicales sont annoncés et consacrent le triomphe de la soprano canadienne Measha Bruegggosman.

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Les prévisions se sont révélées tout à fait justifiées. Après l'annonce des lauréats du premier Concours international de Montréal des Jeunesses musicales (CIMJM), restaient quatre prix à accorder. Officiellement du moins tant l'évidence souvent s'imposait. Le Prix Joseph-Rouleau pour le meilleur candidat québécois est effectivement allé au baryton d'origine montréalaise Joseph Kaiser (assorti d'une bourse de 10 000 \$).

Les trois autres prix sont tous allés à la légitime gagnante du concours, Measha Bruegggosman: celui de Canadian Opera Women's Committee Jean A. Chalmers pour la meilleure prestation d'un candidat canadien (10 000 \$), celui du public (2500 \$) et celui de

la meilleure interprétation de l'œuvre imposée inédite (5000 \$). On se doit de s'arrêter à ce prix qui vaut infiniment plus que ce que bien des gens croient. En effet, tout au long de sa carrière, un chanteur — ou tout autre musicien d'ailleurs — est appelé à remplacer au pied levé et se doit de savoir apprendre vite une partition ou un rôle. Pour la pièce imposée de cette année, *Alea*, de Denis Gougeon, on a eu droit à des versions très diverses. Cela allait de la scrupuleuse mise en forme à des visions totalement opposées de la musique.

Des versions engagées

Certains candidats y sont allés mollo, tentant, partition en main, de ne faire que les notes, ne sachant que faire avec cette musique. Comme l'auteur de ces lignes n'est pas spécialement por-

té sur la musique de Denis Gougeon, il le déplore d'autant plus.

Puis on a eu des versions engagées (et celles-là, presque toutes faites de mémoire). On en retient quatre: le baryton russe Davydov — ici nuancions le jugement: il fut le premier à nous la faire entendre —, de la basse turque Burak Bilgili, de la Coréenne agressive à merveille de Sin-Nyung Hwang et surtout, celle de la gagnante, mademoiselle Bruegggosman.

Elle l'interprète pour vrai. La première phrase est prise comme l'expression d'une femme qui se consume d'amour, qui en brûle érotiquement et le *Alea jacta est* qui suit devient comme un plongeon délibéré: «oui, je fonce dans cette aventure!» Dieu sait que nous avons plongé avec ce que cette déjà presque Isolde (voyez à quoi elle nous prépare) nous fait partager.

On entend parfois en coulisse qu'on n'aurait pas dû octroyer de premier prix. Non pas sur la valeur de la lauréate, mais sur la na-

ture même de tous les candidats. C'est peut-être vrai si on juge selon des critères déjà bien établis dans des concours à l'histoire longue. Force est cependant de réfuter cette affirmation: un premier prix s'imposait — le concert gala nous l'a confirmé — et chacun des prix se voit désormais aureolé d'un prestige certain.

Gardons surtout en mémoire que ce concours s'est vu hôte d'une liste de candidats remarquablement jeunes — la majorité des gagnants a à peine 25 ans. Donc on est forcé d'abonder dans la vision du jury qui a su dénicher les meilleures promesses dans cette verdure et souvenirs nous toujours des mots «Jeunesses musicales» qui glorieusement couronnent le nom du concours. Maintenant, reste la part la plus difficile des épreuves: chacun doit se montrer, dans sa carrière personnelle, à la hauteur des espoirs suscités; tel est l'imposant ordre du jour pour les lauréats, le véritable but stimulant d'un grand concours.

Quand Marta et Marie mènent le bal

THE SATIE PROJECT
De la compagnie Dancemakers.
Chorégraphie: Serge Bennathan.

XDANCE
De Marta Marta House Of Pride.
Chorégraphie: Martha Carter.

VOLIO
De Lola Dance. Chorégraphie:
Lola MacLaughlin

ÉTUDE N°1
DES FEUX DANS LA NUIT
De la C^e Marie Chouinard.
Chorégraphie: Marie Chouinard.

Au Festival Danse Canada,
à Ottawa.

ISABELLE POULIN

Ce n'est pas au Centre National des Arts que la danse a frappé en plein cœur, vendredi soir, lors du coup d'envoi du 9^e Festival Danse Canada. C'est dans une petite salle, la Nouvelle Scène, transformée pour l'occasion en club, où se sont pressés beaucoup de jeunes, avides de voir, de vibrer, de participer à un événement de danse comme eux en connaissent. *Xdance*, de la chorégraphie montréalaise Martha Carter et la compagnie House Of Pride formée en majorité de diplômés de l'Université Concordia, est beaucoup plus qu'une performance de club, un mélange époustouflant de genres. C'est une démonstration éclatante de la vitalité de la danse, une preuve que cet art est résolument engagé dans un nouvel élan d'évolution. Il y a là tout du happening: dans cet espace où ce qu'il est convenu d'appeler les spectateurs circulent comme bon leur semble, les danseurs, six femmes et un homme, de concert avec le disc-jockey, le vidéo-jockey et l'éclairagiste, distribuent chacun et ensemble une série d'électrochocs à ceux qui s'en approchent.

Le mouvement, d'abord, une fascinante fusion de danse de rue, de hip-hop, de pas de ballet, de danse contemporaine, d'arts martiaux, est inventif en souhait. Les danseuses, véritables bombes, dévorent l'espace avec une urgence et une intensité rares. En solo, duo ou en groupe, la même puissance, la même complexité — celle-là même créée par la promiscuité des raves — les unissent. L'image et la musique, aux rythmes cataclysmiques, sont parties intégrantes de cet univers qui, bien qu'il semble fermé sur lui-même, exhale au contraire une formidable liberté. Ceux qui croient observer une sclérose de la danse contemporaine n'ont qu'à aller se frotter à ces kamikazes désinvoltes, le futur est là.

Le cygne sonore et le guerrier

Fidèlement, Marie Chouinard revient à Ottawa offrir sa plus récente création et invariablement, c'est le choc. Après le séisme provoqué en 2000 par *Le Cri du monde* et *Les 24 préludes de Cho-*

pin, c'est la forme solo qui est célébrée cette année, des solos créés pour deux remarquables interprètes, Lucie Mongrain et Elijah Brown. *Étude n°1* est une exploration de la sonorité du mouvement: souliers ferrés sur tapis de métal et traitement du son en direct par Louis Dufort, l'expérience n'est pas sans rappeler *Concerto grosso pour corps et surface métallique* de Danièle Desnoyers. Seule sur la scène, Lucie Mongrain y ajoute une tension dramatique qui dépasse largement ce qui aurait pu n'être qu'un exercice stylistique: ces tremblements, ces ondulations du tronc, cette hyper-stimulation des sens qu'elle stoppe en enlevant ses souliers et en posant un regard étonné autour d'elle sont renversants. Mais le supplément d'âme est venu avec Elijah Brown et Rober Racine au piano. Premier solo de Marie Chouinard créé en 1999 pour un interprète masculin, *Des feux dans la nuit* pose un regard amoureux sur la puissance et la beauté de l'homme. Sous les lumières d'Axel Morgenthaler et enveloppé de La musique des mots, doucement obsédante, interprétée en direct par le compositeur, Elijah Brown est étincelant dans sa superbe. Torse nu, crâne nu strié d'une bande noire réverbérante qui projette des rayons de lumière comme un phare vibrant, le guerrier fait face au public. Qu'il soit immobile, figure totemique ou de crucifixion, ou qu'il laisse frissonner le mouvement dans tous ses membres, l'espace autour de lui se rétracte devant autant de force virile. Une performance bouleversante, une autre œuvre magistrale.

Les autres pièces au programme de vendredi et samedi ont soulevé un intérêt beaucoup plus mesuré. C'est à la compagnie torontoise Dancemakers qu'est revenu l'honneur d'ouvrir le festival. *The Satie Project*, œuvre commandée au directeur artistique Serge Bennathan, est un hommage au compositeur rendu par la danse et la musique. Le piano à queue, la scénographie d'une belle sobriété — le noir des costumes, le rouge du rideau de fond et les 28 lampes — les interprètes fabuleux, la pianiste Ève Egoyan comme les danseurs, composent un ensemble ludique comme *Satie* l'aurait aimé. La pianiste, qui interprète 23 de ses courtes pièces, est fortement sollicitée dans les jeux des sept danseurs, mais ces interactions comme l'hyper-activité gestuelle créent une impression de surcharge. Lola Dance de Vancouver présente avec *Volio* un beau trio de femmes dans un environnement scénique qui évoque la nature omniprésente de ce coin de pays: deux petits conifères et des images de nuages qui défilent lentement. Le mouvement prend bien le temps de trouver son rythme et la musique donne à la pièce un caractère hypnotique.

À ne pas manquer cette semaine: des œuvres majeures de Sylvain Emard, Paul-André Fortier, Daniel Léveillé, et vendredi, un autre événement qui promet des surprises, le B-Boy Project A de Tedd Robinson et la compagnie 10 Gates Dancing inc.

THÉÂTRE

L'attrape-public

Le spectateur a l'impression que nul n'est vraiment à sa place et que personne ne trouve le ton juste dans cette adaptation de *La Trappe* d'Agatha Christie

LA TRAPPE

D'Agatha Christie. Traduction: René-Daniel Dubois. Mise en scène: Jean Asselin. Décor: Anik La Bissonnière. Costumes: François Barbeau. Lumières: Michel Beaulieu. Musique: Yves Daoust. Projections: Pierre Desjardins. Avec Violette Chauveau, Charles Préfontaine, Paul Ahmarani, Lénie Scoffié, Jean-Louis Roux, Marie Lefebvre, Carl Béchard et Jean Boilard. Au Théâtre du Rideau Vert jusqu'au 10 juillet.

HERVÉ GUAY

Le spectateur qui voudra comprendre pourquoi le Théâtre du Rideau vert a voulu programmer *The Mousetrap*, rebaptisée *La Trappe* par le traducteur René-Daniel Dubois, trouvera dans le programme pas moins de cinq porte-parole pour se porter garants de ce choix. C'est beaucoup de monde pour nous dire à quel point nous avions besoin de la célèbre comédie policière de la romancière britannique, Agatha Christie. En fallait-il autant pour se gargariser de tout le succès que la pièce a remporté depuis 1952, comme si cela revenait à dire que la même chose allait forcément se reproduire ici?

Cependant, comme c'est souvent le cas quand on s'occupe davantage de vanter le produit que de le soigner, celui-ci n'est pas à la hauteur de la réputation qu'on lui fait. Cela vient peut-être également de ce que le metteur en scène, Jean Asselin, a trop tenté de styliser un texte anecdotique et schématique plutôt que d'épouser, sans les remettre en question, les contours de l'intrigue policière.

La Trappe s'en ressent qui ne parvient pas à trouver un rythme de croisière satisfaisant. Les comédiens peinent en outre à faire flèche de répliques, ouvertement écrites pour susciter le rire. Pour compenser, plusieurs d'entre eux sont amenés à «surcaractériser», si l'on pardonne ce néologisme, des personnages déjà fort typés. Et il arrive ce qui survient parfois devant trop de compositions loufoques: le spectateur a l'impression que nul n'est vraiment à sa place, que personne ne trouve le ton juste.

Or, la pièce d'Agatha Christie respecte à ce point les règles du suspense dramatique qu'elle offre peu de prise à qui veut renouveler le genre. Tous les ingrédients sont réunis: le lieu clos, deux meurtres annoncés, la galerie habituelle de suspects, plus pittoresques les uns que les autres et, bien sûr, le détective, chargé de résoudre l'énigme, elle-même issue d'une comptine pour les tout-petits. En résumé, alors qu'à l'extérieur une tempête de neige fait rage, le couple Ralston s'apprête à accueillir les premiers clients du Manoir Monkswell qu'une piste relie au meurtre mystérieux de Maureen Lyon, survenu à Londres dans Paddington.

D'ordinaire, ce type de suspense appelle un traitement classique, ne serait-ce que parce que le public veut d'abord et avant tout recueillir les indices lui permettant de découvrir qui a commis le meurtre. Pour cela, la vraisemblance s'avère de toute première importance puisque la comédie policière repose le plus souvent sur des conventions dramatiques, un peu forcées. En fait, la crédibilité des acteurs est d'autant plus précieuse que nous



Paul Ahmarani et Violette Chauveau dans *La Trappe*.

nous attachons à cerner la personnalité de chacun dans ses moindres détails.

Contre toute attente, Jean Asselin a préféré souligner l'excentricité des personnages, mais sans d'abord s'assurer de les ancrer dans la banalité de la catégorie à laquelle ils appartiennent.

D'ailleurs, mis à part Lénie Scoffié dans le rôle bouillant de Madame Boyle, aucun de ses acteurs n'a vraiment le physique de l'emploi et le temps que la composition à laquelle chacun se livre se mette en place, l'énigme est déjà résolue. Tout aussi contestable s'avère le choix d'éliminer

les accessoires scéniques. Obliger les acteurs à faire semblant peut être intéressant en soi, mais, dans cette pièce, le procédé détourne de la recherche du coupable et accentue le caractère artificiel de l'ensemble.

Néanmoins, faute d'une mécanique mieux huilée et d'une distribution plus évidente, cette *Trappe* risque de convaincre bien peu de gens, c'est-à-dire les fans de la romancière et, peut-être, du genre. La morale de cette histoire, c'est sans doute que, trappe ou pas, au théâtre, il existe bien peu de recette magique pour attraper le public. Est-ce si grave?

EN BREF

Après Paul et Elton, Mick Jagger deviendra «Sir Mick»

Londres — Le célèbre chanteur des Rolling Stones, Mick Jagger, devrait être anobli la semaine prochaine par la Reine Elizabeth pour services rendus à la musique, a affirmé hier le *Sunday Times*. Mick Jagger, 58 ans, rejoindrait ainsi d'autres rockers devenus nobles comme l'ancien Beatle Paul McCartney, le chanteur Elton John ou encore Cliff Richard, puisqu'il figurerait sur la liste honorifique que la souveraine britannique doit dévoiler pour célébrer son anniversaire, selon le journal. Le premier ministre britannique, Tony Blair, qui est un des plus grands admirateurs du futur «Sir» Mick, serait à l'origine de cette nomination, du moins c'est ce que prétend *News of The World*. Le rocker vétérinaire, père de sept enfants de quatre femmes différentes, n'a jamais été honoré en raison de son mode de vie, associé au sexe, à la drogue et au rock'n'roll.

ARTS VISUELS

Un portrait de George Washington scelle la plus grosse vente aux enchères de France

AGENCE FRANCE-PRESSE

Un tableau représentant le premier président américain George Washington (1732-1799) a été vendu aux enchères pour la somme de 4,4 millions d'euros hier au château de Cheverny (centre-ouest de la France), a constaté un journaliste de l'AFP.

La toile, peinte par Charles Wilson Peale (1741-1827), portraitiste de Washington, et datant de 1782, a été adjugée au marchand de tableaux new-yorkais Thomas Colville qui s'était déplacé spécialement pour l'occasion.

«Il s'agit de la plus grosse vente aux enchères en France, toutes catégories confondues, depuis le début de l'année», a affirmé à l'AFP M^{me} Philippe Rouillac, le commissaire priseur qui a réalisé la vente. «Pour un tableau de l'École américaine, c'est un record mondial», a-t-il précisé. Avec les frais, le montant de la vente s'élève à 5,19 millions d'euros.

Le tableau, qui est une reprise du tout premier portrait officiel du père de la Nation américaine, réalisé en 1779, a une valeur avant tout historique: il fut rapporté des États-Unis en France par le général français Rochambeau, l'allié de Washington pendant la guerre d'indépendance contre les troupes anglaises.

La compétition a essentiellement eu lieu entre Américains. «Nous avions cinq Américains en ligne au téléphone et trois autres dans la salle, dont M. Colville», a expliqué une collaboratrice du commissaire priseur.

Le marchand new-yorkais a déclaré à l'AFP que ce tableau serait revendu aux États-Unis, mais de gré à gré et non pas aux enchères.

Interrogé sur le fait que Laura Bush, épouse du président américain George W. Bush, avait marqué un intérêt pour ce portrait, qu'elle avait vu à Paris, quelques jours avant la visite en France de M. Bush, M. Colville a simple-

ment affirmé: «je ne suis pas un ami de Mme Bush».

Sur la toile vendue hier, George Washington est représenté dans son uniforme de commandant en chef des armées, la main gauche appuyée sur un canon.

Les descendants de Jean-Baptiste Donatien de Vimeur, comte de Rochambeau (1725-1807), ont toujours dit qu'il s'agissait d'un cadeau de Washington au général, nommé par la suite maréchal de France.

Le nom du vendeur, qui serait une personnalité française connue, n'a pas été révélé.

«Ce tableau n'a jamais quitté la France, mais n'a jamais été vu publiquement dans notre pays», avait indiqué récemment M^{me} Rouillac.

L'hymne américain a été joué avant et après la vente.

M. Colville, 60 ans, accompagné de sa fille, et originaire de Los Angeles, a précisé qu'il était le fils d'un juif français de Lyon (centre-est) qui avait fui la France pendant l'occupation nazie.

Décès de l'actrice suédoise Signe Hasso

AGENCE FRANCE-PRESSE

L'actrice suédoise Signe Hasso est décédée, à l'âge de 86 ans, vendredi soir des suites d'une longue maladie à l'hôpital de Cedars-Sinai à Los Angeles, a annoncé samedi l'agence de presse suédoise TT, à Stockholm.

Née Signe Larsson en 1915, l'actrice a débuté en 1927 à l'âge de 12 ans dans une pièce de Molière au théâtre dramatique royal à Stockholm. Après un film à succès en Suède en 1937, elle est partie pour Hollywood au cours de la Deuxième Guerre mondiale.

Elle dut attendre de nombreuses années avant de pouvoir tourner dans une soixantaine de films importants tels que *La Maison de la 92^e avenue*, *La Septième croix* avec des acteurs comme Gary Cooper, Gary Grant, Spencer Tracy, Dick Powell et Bob Hope.

Elle débuta comme romancière en 1977 avec *Momo*, qui décrit sa vie entre les deux guerres mondiales et qui lui permit de remporter le prix du roman en Suède.

Après dix autres romans et des paroles écrites pour la chanteuse de jazz suédoise Alice Babs, Signe

Hasso a tourné un dernier film après vingt ans d'absence des studios: *One hell of a guy*, avec le comédien américain Rob Lowe.

Signe Hasso fait partie des six acteurs suédois dont l'étoile figure sur le trottoir de la célèbre avenue des stars.

Concerts Intimes à la Galerie, 41 av. Saint-Just, Outremont, 495-7418. Arrondissement Outremont avec la collaboration de la Faculté de musique de l'Université de Montréal vous présentent:

Maneli Pirzadeh, piano



Mercredi, 12 juin 2002 à 19 h 30
Galerie d'art Outremont

Les billets sont disponibles à la billetterie du Théâtre Outremont, 1248 avenue Bernard Ouellet, au coût de 10\$ incluant les taxes et les frais de billetterie. (50 places disponibles) Tél.: 495-9944